

Le Télégramme du 24 mars 1972 :

## A la plage de Trez-Malaouen, une dizaine de troncs d'arbres vieux de plusieurs siècles, mis au jour par le ressac

Ce que la fameuse « marée du siècle » nous avait vainement laissé espérer, le fort ressac de ces derniers jours vient de nous l'offrir : le spectacle d'énormes troncs d'arbres, vieux de plusieurs siècles, couchés dans le sable de la plage de Tresmalaouen (en fond de la baie de Douarnenez), d'où ils émergent en mains endroits.

On savait qu'ils s'y trouvaient...

Déjà le 13 avril 1904, M. Eugène Jacq, un Douarneniste écrivait avoir remarqué, sur la plage de Trezmalaouen, « *les fondations d'une maison gallo-Romaine reposant sur des arbres, à 150 mètres environ du niveau de la haute mer ...*

*Déjà le 2 mars, sur cette même plage, à 300 mètres du niveau de la haute mer (aux grandes marées) j'ai remarqué plusieurs troncs d'arbres alignés »*

Il en prit un morceau, qui semble être du chêne. Il dit encore qu'un vieil oncle, âgé de 90 ans, avait vu étant gamain, ces alignements de troncs aux environs de 1820.

Un autre témoignage, celui de M. Hemon adjoint au maire de Locronan à l'époque, qui aperçut fin février 1923, après une tempête et toujours à la plage de Trezmalaouen.

*« Des centaines d'arbres, couchés, les branches vers l'est, les racines vers l'ouest. Les chênes avaient conservé leur écorce, en partie, les ifs, au bois « rouge comme du maigre de lard cuit », retenaient par endroits, des agglomérés de pierres et de ciment, Indiquant, selon toute vraisemblance, des Vestiges d'habitation. »*

- Sur une étendue de près de 300 mètres

Vendredi et samedi dernier, aux basses mers (peut-être encore maintenant si le flux n'a pas ramené le sable), on pouvait dénombrer une bonne dizaine de troncs couchés.

Certains étaient découverts sur une longueur de 4 à 5 mètres, le reste s'enfonçant profondément dans une terre végétale qui cédait sous le pas ainsi qu'une mousse.

Tous les troncs apparents étaient d'épaisseur imposante. On remarquait aussi une souche de fort belle taille.

Rien de commun avec les pieux de bois que les Allemands ont fait planter dans la plage au temps de l'occupation et que l'on distinguait par ailleurs de part, en part, d'autant mieux que le niveau du sable, sous l'effet du ressac, avait baissé d'une quarantaine de centimètres.

Les troncs, tourmentés comme des chênes qu'ils semblent être; ont pris une teinte noirâtre leur bois s'il s'effrite aisément en surface est, par ailleurs, bien conservé.

Ils sont disséminés dans une zone située à une centaine de mètres du rivage et qui s'étend, parallèlement à celui-ci, sur près de 300 mètres.

Cela non loin du site gallo-romain de Lanevry.

Il semble que, par un travail d'équipe, l'un des troncs pourrait être extrait de son lincoln de sable et de terre végétale, ce qui permet de juger de sa taille, voire, peut-être, de son âge.



L'un des nombreux troncs, noircis, dépassaient du sable